

ANNEXES

A.4) Référentiel de suivi et d'évaluation du contrat

- A.4.1 - Commune de Persan
- A.4.2 - Commune de Beaumont-sur-Oise

ANNEXES

- A.4.1 - Commune de Persan

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

LA GOUVERNANCE

LA COLLABORATION AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES	Degré d'implication des différents partenaires signataires.	Nombre de comités de pilotage /an
	Qualité de la collaboration/coopération entre les partenaires signataires.	Nombre de comités techniques/an Nombre de comités techniques commun avec Beaumont /an
LE ROLE DE L'EPCI	Degré d'implication de l'EPCI dans le pilotage du contrat de ville	Nombre de réunions entre l'EPCI et la ville Nombre d'instances politiques mises en place
LE ROLE DE LA COMMUNE	La ville est reconnue dans son rôle de pilote du contrat de ville. L'impact de la gouvernance par la ville Les limites de la gouvernance par la ville Perception par les élus du contrat de ville	
L'INGENIERIE POLITIQUE DE LA VILLE	Ingénierie déployée pour le contrat de ville Qualité de l'ingénierie de projet	Nombre d'ETP dédiés à l'ingénierie du contrat de ville Nombre d'ETP dédiés à l'animation du contrat de Ville Ratio ETP ingénierie/population en QPV
ANIMATION DU CONTRAT DE VILLE	Programmation du contrat de ville coconstruite avec les différents partenaires. Coordination entre les partenaires et financeurs Emergence de nouvelles actions communes Mutualisation des ressources	Nombre de rdv d'accompagnement auprès des porteurs Réunion lancement app CV municipale Bilan annuelle de la programmation du CV Nombre de visites d'action

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

LES THEMATIQUES PRIVILEGIEES

Part des crédits dédiés à la thématique :
Education, culture, santé

Part des crédits dédiés à la thématique : Cohésion
sociale, tranquillité et sécurité

Part des crédits dédiés à la thématique emploi
insertion et développement économique

Part des crédits dédiés à la thématique cadre de
vie et transition écologique

Dominante donnée au contrat de ville

Les réussites

Les freins

L'impact



ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

DROIT COMMUN

ARTICULATION ENTRE LES DISPOSITIFS

Le contrat de ville a permis d'articuler tous les dispositifs entre eux.
 Le contrat de ville a permis de mettre en cohérence les différentes actions menées dans les quartiers

Nombre de passerelles et articulations entre les dispositifs et moyens (différents AAP)
 Nombres de passerelles entre les différents dispositifs (service public, Réussite éducative, Cité éducative, action de prévention issue du CLSPD, programmes d'action ATFPB avec les bailleurs,)

**MOBILISATION RENFORCEE DU DROIT COMMUN
 (Politique menée par les partenaires)**

Dans quelle mesure les partenaires ont renforcé leur droit commun dans le quartier.

Nombre d'actions majeures de renforcement du droit commun portées par la commune, par l'EPCI, par la Région, par le Département, la CAF, l'ARS, France Travail, La Mission Locale, la DDETS, la DRAC, la DRAJES, VOH, CDC habitat, La CPM...

LE DROIT COMMUN RELAIS

Pérennisation d'actions nées dans le cadre du contrat de ville

Nombre d'actions financées par les crédits spécifiques dont le financement est repris par le droit commun
 Nombre d'actions étendues hors QPV avec des crédits de droit commun

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

PARTICIPATION DES HABITANTS/PARTICIPATION CITOYENNE

<p>LA DYNAMIQUE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</p>	<p>Modalités d'information à la participation des habitants</p> <p>Participation des habitants aux instances de gouvernance dans quelle mesure sont impliqués le comité des usagers du centre social, l'Association de locataires, les représentants de parents d'élèves</p> <p>Thématiques choisies pour les diagnostics en marchant</p>	<p>Nombre de réunions de quartier</p> <p>Part des habitants du QPV dans les projets/actions</p> <p>Nombre d'actions initiées par des habitants</p> <p>Nombre de permanences du Maire</p> <p>Part des habitants du QPV dans ces permanences</p> <p>Nombre de rendez-vous des élus sur le marché</p> <p>Nombre de diagnostics en marchant</p> <p>Nombre d'actions proposées et thématiques</p>
<p>L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS</p>	<p>Maison des projets : lieu ressources pour les habitants</p> <p>Le Fond d'Initiative Locale</p>	<p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de projets déposés dans le cadre du FIL</p> <p>Nombre d'accompagnements pour le dépôt de projet dans le cadre du FIL</p> <p>Augmentation du nombre d'habitants dans la construction d'action</p> <p>Nombre d'actions portées par un collectif d'habitant</p>
<p>L'IMPACT DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS</p>	<p>Mobilisation des habitants</p> <p>Lien entre les habitants et les institutions</p> <p>Sentiment d'appartenance à la vie de la Cité</p>	

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

LA VIE ASSOCIATIVE

ACCOMPAGNEMENT	Modalités et calendrier des appels à projets	Réunions de présentation des AAP (contrat de ville, VVV, ...)
	Modalités de soutien à l'émergence d'actions portées par les associations	Part de financements attribués à des petites associations
	Disponibilité de la cheffe de projet	Nombre d'associations soutenues
	Transparence sur les critères d'éligibilité et modalités d'instruction des dossiers	Nombre de formations dispensées Thématiques des formations
COOPERATION INTER ASSOCIATIVE	Coopération entre les associations du territoire	Nombre de rencontres avec les associations Types et objets des rencontres
PARTENARIAT ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS	Implication des associations dans la gouvernance du contrat de Ville	
	Force de proposition des associations	
	Participation des acteurs associatifs dans les groupes de travail	

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

PROGRAMMATION ANNUELLE DU CONTRAT DE VILLE

EDUCATION, CULTURE, SANTE

Diversité des actions de prévention et de formation mises en œuvre.
 La fréquentation et la typologie du public impactée par chaque action
 Les actions nouvelles ont-elles été réalisées/ expérimentées ?
 Motifs/ explications de la non-réalisation des actions envisagées
 Rapport d'activité des structures : CRC, Ludo Médiathèque, UMP, CCAS, CLSM, atelier santé ville, école municipale des sports
 Document formalisé pour le diagnostic sur la santé mentale des jeunes
 Bilan des actions
 Retours des habitants : questionnaires, entretiens...
 Fréquentation et typologie du public impacté par les actions intergénérationnelles
 Diversité des propositions
 Réalisation et diffusion ou non du guide famille
 Bilan de culture du cœur
 Bilan LAEP
 Bilan du PRE, CCRE
 Bilan des dispositifs un violon dans mon école et un orchestre à l'école
 Bilan du CLAS
 Date de la présentation de saison
 Date de publication de la programmation culturelle
 Montant des subventions pour le soutien aux projets culturels
 Nombre d'actions culturelles proposées
 Diversité des actions
 Fréquentation des actions
 Typologie du public impacté
 Typologie et diversité des outils de communication
 Recrutement

Nombre d'actions de prévention réalisées
 Nombre d'actions de sensibilisation et/ou de formations réalisées
 Nombre de nouveaux médecins/soignants sur la ville et leur discipline
 Nombre d'ouvertures de droits CMU, complémentaire santé...
 Nombre de cadets de la sécurité
 Nombre de pass citoyens
 Nombre de pass sport
 Nombre de berceaux supplémentaires
 Nombre de formations proposées
 Thématiques des formations
 Fréquentation et typologie du public impacté par les formations
 Nombre d'actions intergénérationnelles
 Nombre de terrains réhabilités
 Evolution du nombre de places pour l'école municipale des sports

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

<p>COHESION SOCIALE, TRANQUILLITE ET SECURITE</p>	<p>Diversité des actions de formation VRC et mises en œuvre. La fréquentation et la typologie du public impactée par chaque action Renforcement du travail de rue par la prévention spécialisée (rapport d'activité IMAJ) Les actions nouvelles ont-elles été réalisées/ expérimentées ? Motifs/ explication de la non-réalisation des actions envisagées Bilan es actions Retours des habitants : questionnaires, entretiens... Date de la présentation de saison Montant des subventions pour le soutien aux projets cohésion social, tranquillité et sécurité Nombre d'actions culturelles proposées Diversité des actions Fréquentation des actions Typologie du public impacté Typologie et diversité des outils de communication Satisfaction des élus Sentiment de sécurité des habitants Collaboration étroite avec les forces de sécurité (gendarmerie, SDIS) Renforcement des chantiers éducatif sur le fond et les formes, typologie du public Maintien de l'accueil de TIG et la coordination de ces accueils Formation des tuteurs TIG</p>	<p>Nombre d'actions de formation réalisées Nombre de partenaires de sensibilisation et/ou de formations réalisées Nombre de diagnostics en marchant réalisé, et leur thématique Mobilisation et implication des partenaires et habitants Nombre d'acteurs mobilisés sur la journée prox'raid Nombre de réunions CLSPDR Obtenir l'agrément pour accueillir des services civiques Nombre de services civiques accueillis et leurs missions Mobilisation des partenaires et acteurs lors de la semaine citoyenne Nombre de réunions prévention spécialisée/ville/CD Nombre de réunions « échanges d'information » Nombre de chantiers éducatifs supplémentaires Nombre de réunions avec le SPIP Nombre de « tigestes » accueillis Baisse du taux de récidive Nombre de formations dispensées aux tuteurs Nombre d'actions/ temps de rencontre avec les habitants/ force de sécurité/institution</p>
--	--	--

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

<p>EMPLOI, INSERTION et DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p>	<p>Maintien des dispositifs d'aide à la mobilité</p> <p>La fréquentation et la typologie du public impacté par chaque action en lien avec la thématique</p> <p>Les actions nouvelles ont-elles été réalisées/ expérimentées ?</p> <p>Motifs/ explications de la non-réalisation des actions envisagées</p> <p>Satisfaction des élus</p> <p>Satisfaction des habitants</p> <p>Meilleure communication et coordination des partenaires sur</p> <p>Augmentation de la capacité d'accueil des enfants</p> <p>Augmentation du nombre de berceaux</p> <p>Augmentation de la capacité d'accueil des cours d'alphabétisation et FLE</p> <p>Bilans des actions</p> <p>Bilans des partenaires associatifs</p> <p>Pérennisation du partenariat avec ex aequo</p> <p>Satisfaction des habitants</p> <p>Implication et mobilisation des partenaires</p> <p>Nombre d'actions financées sur cette thématique</p>	<p>Journée bus de l'égalité des chances</p> <p>Création des forums des métiers/orientations en lien avec les collèges/lycée/parents/partenaires/étudiants</p> <p>Nombre de rencontres jeunes/entreprises/employeurs</p> <p>Nombre d'actions forum emploi, job d'été, mis en place</p> <p>1 structure habilitée SIJ</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation au bénévolat et à l'engagement mis en place</p> <p>Typologie du public impacté</p> <p>Nombre de centres de formation implanté sur le territoire</p> <p>Nombre d'actions « sport au féminin » et typologie du public</p> <p>Nombre d'actions sport et insertion sur le territoire et public impacté</p> <p>Nombre de personnes du territoire touchées par l'auto-école associative IMAJ, typologie du public</p> <p>Nombre de jeunes touchés par la Coopérative Jeunesse de services</p>
---	---	---

ANNEXE 4 – COMMUNE DE PERSAN - EVALUATION 2024-2030

<p>CADRE DE VIE et TRANSITION ECOLOGIQUE</p>	<p>Maintien des actions existantes en collaboration avec les partenaires (Tri-or, bailleurs, association...)</p> <p>La fréquentation et la typologie du public impactée par chaque action en lien avec la thématique</p> <p>Les actions nouvelles ont-elles été réalisées/ expérimentées ?</p> <p>Motifs/ explications de la non-réalisation des actions envisagées</p> <p>Satisfaction des élus</p> <p>Satisfaction des habitants</p> <p>Bilans des actions</p> <p>Bilans des partenaires associatifs</p> <p>Bilan service cadre de vie municipal</p> <p>Vente du miel issu du territoire</p> <p>Bilan de la journée « Persan, ville propre » et typologie du public impacté</p> <p>Mobilisation et implication des habitants</p> <p>Satisfaction des habitants</p> <p>Un cadre de vie respecté et sécurisé</p> <p>Bilan de la restauration scolaire</p> <p>Retour des enfants et des familles (questionnaires, kahoot..)</p>	<p>Nombre de chemins balisés et sécurisés</p> <p>Nombre de local vélos créer dans le QPV</p> <p>Nombre de bornes électriques installées</p> <p>Nombre d'ateliers de sensibilisation aux écogestes</p> <p>Nombre d'accueils de service municipaux équipés de poubelle de recyclage</p> <p>Nombre de véhicules épaves retirés du QPV</p> <p>Création d'un lieu dédié à la mécanique sécurisé et</p> <p>Nombre de diagnostics en marchant</p> <p>Nombre de campagnes d'information sur la composition des charges</p> <p>Nombre de formations auprès des habitants</p> <p>Nombre d'actions mises en place pour limiter la prolifération des pigeons</p> <p>Nombre de selfs et tables de tri installés</p> <p>Nombre de voies douces créées</p>
---	--	---

ANNEXES

. A.4.2 - Commune de Beaumont-sur-Oise



Référentiel de suivi & d'évaluation du contrat de ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit que la Politique de la ville est mise en œuvre par le biais de contrats de ville qui doivent faire l'objet d'une évaluation menée par l'instance de pilotage, avec l'appui méthodologique de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV).

Les contrats de ville sont des outils essentiels pour la planification et la mise en œuvre de projets de développement urbain. Un référentiel d'évaluation et de suivi de ces contrats est crucial pour mesurer leur efficacité et faire les ajustements nécessaires.

Un référentiel d'évaluation et de suivi des contrats de ville est un outil de pilotage et de gestion qui permet de suivre de manière approfondie la mise en œuvre et les résultats des actions engagées. Il définit les indicateurs, les modalités et la périodicité du suivi et de l'évaluation des engagements pris dans le cadre du contrat de ville.

Ce référentiel sert de cadre de référence commun pour l'ensemble des parties prenantes. Il garantit une vision partagée et transparente des progrès réalisés et des difficultés rencontrées, facilitant ainsi la prise de décisions et l'adaptation des interventions.

LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

- Rendre compte de la mise en œuvre et des résultats des actions au regard des moyens engagés
- Apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat en tant qu'outil
- Alimenter la réflexion menée au niveau national sur la prochaine génération de contrats de ville



Suivi de la mise en œuvre

Le référentiel permettra de suivre de manière structurée et régulière l'avancement des actions prévues dans le contrat de ville. Il offre une vision globale de la progression des projets et facilite la prise de décisions pour ajuster les stratégies si nécessaire.

Évaluation de l'impact

Le référentiel servira également à évaluer l'impact des actions menées sur les quartiers prioritaires. Il permettra de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et d'identifier les facteurs de réussite ou d'échec pour capitaliser les bonnes pratiques.

Pilotage et reddition de comptes

Grâce à ce référentiel, les parties prenantes peuvent piloter efficacement la mise en œuvre du contrat de ville et rendre compte de manière transparente des résultats obtenus auprès des habitants et des autorités compétentes.

Amélioration continue

L'exploitation des données collectées permettra d'ajuster les actions en fonction des résultats observés et d'améliorer en continu la performance du contrat de ville pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Une évaluation sur un temps long 2024-2030

L'évaluation est réalisée tout au long du processus de mise en œuvre, il est une opportunité pour :

- Ajuster et clarifier les objectifs du contrat de ville en les rendant davantage opérationnels et adaptés aux enjeux des territoires,
- Maîtriser les processus dans la mise en œuvre du contrat de ville,
- Construire les indicateurs qui n'avaient pas été pensés lors de la signature du contrat de ville,
- Faciliter, dans l'avenir, la réécriture d'un contrat ou projet de territoire.



Une évaluation en 2 temps

Le processus de suivi-évaluation est coconstruit dès l'élaboration du contrat. Le suivi du contrat de ville permet d'une part la collecte et le recueil de données et d'autre part une analyse puis de proposer un point d'étape aux partenaires. Le contrat de ville ayant pour échéance l'année 2030, une seule évaluation au bout de 7 ans n'aurait qu'une portée tardive et limitée de son action au quotidien.

Elle pourrait être perçue comme une déconnexion du terrain face aux enjeux conjoncturels et territoriaux. L'ensemble des partenaires du contrat de ville conviennent donc de la nécessité de réaliser une évaluation en 2 temps, une à mi-parcours (année 2026/2027) et une à la fin de contractualisation soit en 2030.

L'évaluation à mi-parcours

Elle permettra de réajuster les objectifs du contrat de ville compte tenu des évolutions du territoire. Cela permet d'actualiser le programme d'actions prévu, notamment en lien avec les clauses de revoyure, et de préparer l'évaluation de fin de contrat.

Dans une autre mesure, la prise en compte du renouvellement des organes délibérant des collectivités territoriales et de l'EPCI mais aussi au niveau de l'Etat sera l'occasion de présenter cette évaluation et de les associer aux éventuels réajustements.

L'évaluation en fin de contrat

Il fera l'objet d'un process global en s'appuyant à la fois sur le suivi des actions réalisées et des partenariats noués, ainsi que par les résultats de l'évaluation à mi-parcours. L'évaluation de fin de contrat sera ainsi facilitée. Le rapport annuel politique de la ville peut venir aussi alimenter cet exercice d'évaluation élargi.

Le pilotage de l'évaluation du contrat de ville

Le pilotage de contrat de ville est conduit par une structure locale portant l'évaluation. Cette structure sera composée, selon les cas de figure retenu par :

- Un comité de pilotage du contrat de ville, qui assure un suivi global, quitte ensuite à ce que soient déclinés des sous-groupes thématiques chargés de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'évaluation préalablement définie ;



➤ D'une structure locale d'évaluation ad-hoc, qui mobilise l'ensemble des partenaires du contrat de ville. Des experts peuvent également être mobilisés (techniciens, ...) pour porter un regard extérieur sur le contrat de ville. Le contrat de ville peut ainsi faire appel à une assistance à maîtrise d'œuvre pour conduire l'évaluation à mi-parcours et/ou l'évaluation finale.

La loi Lamy stipule par ailleurs que l'expertise des habitants, notamment par la mobilisation des conseils citoyens, doit faire partie intégrante du processus d'évaluation. Les moyens mobilisables pour cette démarche réflexive engageront les ressources en termes d'ingénieries existantes.

Mobilisation des acteurs :

Les instances de pilotage du contrat (comité de pilotage, comités techniques)

Les élus référents et les autres élus

Les partenaires signataires du contrat

Les conseils citoyens

Les habitants

Les opérateurs financés dans le cadre du contrat de ville

Les acteurs divers des quartiers (associations, commerçants, etc.)

On peut ajouter à cette liste des partenaires de l'évaluation, comme les prestataires extérieurs étant intervenus sur la période, les chercheurs et autres producteurs de connaissances qui ont pu être mobilisés durant le contrat de ville.

Des temps d'échanges seront organisés avec les partenaires dans le cadre d'ateliers thématiques d'une durée de 2h30. L'objectif sera d'enrichir les analyses produites à partir des données collectées par des éléments plus qualitatifs et un retour des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des actions.

Ces ateliers concerneront les thématiques du Contrat de ville. Chaque atelier débutera par une présentation d'une sélection de données de contexte sur la situation des quartiers et leurs évolutions, des résultats issus de la collecte des données du référentiel réalisée en 2024, et de premiers enjeux identifiés à partir de ces données.

À la suite de ces interventions, les partenaires seront invités à intervenir lors d'un tour de table autour des questions suivantes : Quel bilan de la collecte des données dans le cadre du référentiel d'évaluation ? Quels retours sur les actions réalisées dans les quartiers prioritaires ? Quelles difficultés ? Quelles réussites ? Quels enjeux ont émergé depuis la signature du contrat de ville en 2024 ? Quels enjeux ont émergé plus récemment ? Quelles adaptations et initiatives ont été mises en place depuis 2024 ? Quelles actions renforcer pour les deux prochaines années par rapport aux nouveaux enjeux identifiés ? Que faut-il mettre en œuvre en priorité ?



Il est proposé que les indicateurs soient classés selon 3 niveaux et critères d'analyse :

Les indicateurs de réalisation : Qui permettent de produire de l'information sur ce qui est fait par rapport à ce qui était prévu de faire et de mesurer la cohérence des moyens mobilisés,

Les indicateurs d'efficacité : Qui permettent de mettre en lumière les résultats obtenus (eu égard aux objectifs fixés et aux modalités de gouvernance définies),

Les indicateurs d'impacts : Pour mesurer les changements, les évolutions, qui découlent de manière directe ou indirecte des modalités de gouvernance telles qu'elles sont réellement appliquées.

Pour suivre et évaluer la gouvernance, il est proposé ici de s'appuyer sur les instances créées : comité de pilotage, conseils citoyens, comité technique et toute autre instance et groupe de travail instauré suivant les configurations locales.

Comité de pilotage

Sur la réalisation

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments d'analyse
Existence d'un règlement de comité de pilotage			
Existence d'un document nommant et qualifiant les membres du comité de pilotage			
Nombre de séances			
Existence d'un ordre du jour			
Mise en concertation de l'ordre du jour auprès des signataires du contrat en amont du copil			
Existence d'un relevé de décisions			
Identification d'un animateur (technicien) pour gérer temps et ordre du jour			

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments
-------------	--------------	---------	--------------------------



			d'analyse
Nombre de membres du comité de pilotage présents			
Qualité ou fonction des membres du comité de pilotage présents			
Nombre de prise de parole de chacun			Créer un tableau avec noms des présents en ligne et type de prise de parole en colonnes (information, réaction, animation...) à renseigner au cours du copil
Reformulation des décisions après chaque point d'ordre du jour (relevé de décision oral)			

Sur l'efficacité (résultats)

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments d'analyse
Nombre d'actions de droit commun ayant été identifiées et mobilisées			
Nombre de membres du comité de pilotage ayant « visité » une action			
Nombre de membres de comité de pilotage ayant insufflé des réflexions liées à la politique de la ville dans d'autres instances/dispositifs.			

Sur les impacts (directs ou indirects)

L'évaluation participative

La participation des habitants est rendue obligatoire par la Loi, elle est cadrée par la création de conseils citoyens et la participation de représentants de ces conseils aux instances de pilotage du Contrat.

Ces 2 approches (les conseils citoyens et leur implication dans les instances) méritent un suivi-évaluation, les indicateurs retenus seront articulés avec ceux retenus pour l'analyse des instances (pour éviter les redondances). Sur les territoires où sont créés plusieurs conseils citoyens, le tableau de suivi sera dupliqué autant que nécessaire.

Sur la réalisation



Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments d'analyse
Sur x conseillers citoyens, combien ont participé au copil ?			
Nombre de réunions du conseil citoyen			
Nombre de membres du conseil citoyen			

Sur l'efficacité (résultats)

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments d'analyse
Nombre de femmes et nombre d'hommes membres du conseil citoyen			

Sur les impacts (directs ou indirects)

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires et éléments d'analyse
Nombre de propositions des conseils citoyens retenues par le copil.			
Nombre d'actions réalisées dont les conseils citoyens sont à l'origine			
Membres du conseil citoyen ayant adhéré à une association (suite à expérience en CC).			



Méthodes de Collecte des Données

- **Enquêtes quantitatives:** auprès des habitants, des acteurs locaux, des entreprises.
- **Enquêtes qualitatives:** groupes de discussion, entretiens individuels.
- **Données administratives:** recensements, statistiques de l'emploi, données de la police.
- **Observations de terrain:** visites de sites, participation à des réunions.
- **Systemes d'information géographique (SIG):** pour visualiser les données et identifier les zones d'intervention prioritaires.

Fréquence de Suivi

- **Suivi annuel:** pour évaluer l'avancement des actions et ajuster les stratégies si nécessaire.
- **Suivi ponctuel:** pour évaluer l'impact à moyen et long terme des actions (ex : évaluation à mi-parcours, évaluation finale).

5. Acteurs Impliqués dans le Suivi

- **Commune de Beaumont-sur-Oise**
- **Partenaires du contrat de ville** (bailleurs sociaux, associations, entreprises, etc.)
- **Habitants du quartier**
- **Structures d'évaluation spécialisées (si besoin)**

6. Outils de Suivi

- **Tableaux de bord:** pour présenter de manière synthétique les résultats.
- **Cartographie:** pour visualiser les disparités territoriales.
- **Base de données:** pour stocker et analyser les données.
- **Plateforme collaborative:** pour faciliter le partage d'informations entre les différents acteurs.

7. Communication des Résultats

Les résultats du suivi seront diffusés auprès des partenaires du contrat de ville, des élus, des habitants et du grand public par le biais de :

- **Réunions de suivi**
- **Rapports d'évaluation**
- **Site internet de la ville**
- **Publications**



LE CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'ÉVALUATION

2024 - Elaboration du protocole de suivi et d'évaluation

2025 - Structuration du référentiel d'évaluation et 1er bilan annuel

2026 - 2ème bilan annuel et évaluation de la dynamique générale

2027 - Evaluation à mi-parcours

2030 – Evaluation de fin de contractualisation

Ce référentiel constitue une base solide pour le suivi du contrat de ville du quartier de Boyenval. Il est important de le mettre en œuvre de manière rigoureuse et de le faire évoluer au fil du temps pour assurer la réussite du projet.